

FICHE D'INSCRIPTION - CONTRAT DE FORMATION

NOM du candidat : _____

Prénom : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Mail : _____ @ _____

Né(e) le : _____ à _____

Éventuellement son représentant légal (mineurs) : _____

Contrat de formation en vue de l'obtention d'un permis de conduire les navires de plaisance à moteur Régis par le décret N.2007-1167 du 2 août 2007

Entre, d'une part l'établissement d'enseignement : École de Navigation Française de Paris

SARL ISOPHASE au capital de 10000 euros RCS PARIS B 479 467 094. 7, Avenue LEDRU ROLLIN 75012 PARIS représentée par : M. SAR Alexandre

Agréments n°: 75/002 Délivré le : 26/12/07 et 75012 délivré le 28/03/13 par : Service de Navigation de la Seine 24, Quai d'Austerlitz 75013 Paris

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 42877 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Police d'assurance : (article L211-1 code des assurances) Compagnie et n° : AXA Centre Fluvial/ Police n° COI 15495

Les formateurs :

M. SAR Alexandre, gérant et formateur agréé à la conduite des navires de plaisance à moteur,

MM. LABORIE Thierry, BARRAU Micaël, TRÉRÉMI Gérôme, CHAILLOU Emmanuel, RAYCH François, ZAPLETAL Jean-Michel, formateurs agréés à la conduite des navires de plaisance à moteur

M. VAUCHÉ Alain, gérant de la SARL CACHALOT, formateur agréé et prestataire de services pour le compte de la SARL ISOPHASE

Et d'autre part le candidat nommé ci-dessus

Il est convenu ce qui suit :

1 - OBJET DU CONTRAT :

L'objectif est d'amener le candidat au niveau requis pour être autonome et sûr afin qu'il puisse être présenté aux épreuves théoriques des permis de conduire les navires à moteur. La formation pratique embarquée sera validée par le formateur agréé et ne fera pas l'objet d'un examen d'État.

2 - PROGRAMME DE LA FORMATION ET NATURE DES PRESTATIONS FOURNIES :

L'établissement délivre une formation conforme aux objectifs définis par l'arrêté du 28/09/2007 modifié le 7 mars 2011, titre 1er, article 1, 2, 3, 4, 5 et annexes I et II et énumérés dans les étapes de formation du livret d'apprentissage remis au candidat. Le calendrier prévisionnel des séances de formation est établi par l'établissement en concertation avec le candidat et lui est communiqué.

Permis	Nature et détails des prestations	Programmes de formation	Tarifs
Théorie option côtière : OC	8 heures de cours théorique en salle	Suivant l'article 1.2 de l'arrêté du 28/09/2007 modifié le 07/03/11	
Théorie option eaux intérieures : OEI	8 de cours théorique en salle	Suivant l'article 2.2 de l'arrêté du 28/09/2007 modifié le 07/03/11	
Pratique options cotière ou eaux intérieures	3,5 heures de pratique dont 2 à la barre du navire	Suivant l'article 3 de l'arrêté du 28/09/2007 modifié le 07/03/11	
Extension hauturière : EH	12 à 15 heures de cours théorique en salle	Suivant l'article 4.2 de l'arrêté du 28/09/2007	
Extension grande plaisance en eaux intérieures : GPEI	9 heures de cours	Suivant l'article 5 de l'arrêté du 28/09/2007	
CRR - (RADIO VHF)	3 heures de cours théoriques		
Montant total TTC des formations			

Livret du candidat	Livret obligatoire pour présentation à l'examen OC et/ou OEI	7 euros
Pack pédagogique OC	Livre "code du marin", accès tests en ligne, memento	35 euros
Pack pédagogique OEI	Accès tests en ligne, memento	25 euros
Pack pédagogique EH	Livre de tests, règle CRAS, carte SHOM 9999, compas	80 euros
Montant total TTC du matériel		
MONTANT TOTAL TTC		